

M. FRANÇOIS FOURNIER

Mentionne les projets en développement pour les 6 prochains mois, soit ;

- * Nouveau site web, en développement
- * Maison Gabrielle Roy – Accessibilité au public en 2020
- * Sondage citoyen – Choix du projet relatif au PPU – Noyau villageois
- * Service de garde – en démarche
- * Développement d'un circuit touristique
- * Volet restauration à développer
- * Évaluation du nombre de logement permanent
- * Réflexion villageoise via l'ouverture du Club Med en 2021

M. SERGE BILODEAU

- Travaux publics
- Ministère des transports – Rond-point de la Martine via la Rue Principale – en développement
- Convention collective – avancement du dossier et finalité
- Coaching – ce qui nous donne lieu aux changements organisationnels
- Fibre optique – Travaux de pose de la fibre dans des secteurs de la municipalité
- Alerte donnée par le service des travaux publics pour le déneigement

MME MARIE-ÈVE GAGNON

- Indique que le logiciel « Voilà » est très efficace;
- Mentionne que le plan d'action des matières résiduelles dans les bâtiments municipaux, les intervenants mentionnent que Petite-Rivière-Saint-François est l'une des municipalités ayant obtenu un fort pointage. Elle félicite l'équipe administrative pour ce travail et la poursuite de celui-ci;
- Informe que le conseil est toujours en attente de l'avis concernant Les Vieilles Côtes;
- Mentionne que l'implantation d'une garderie privée est une priorité;

JÉRÔME BOUCHARD

- Aucun commentaire, les dossiers en urbanisme ayant été traités au cours de la séance;

JACQUES BOUCHARD

- Fait un suivi concernant le projet de logements abordables ou 48 formulaires ont été déposés à l'appui du projet à être déposé auprès des instances gouvernementales pour traitement et réalisation;
- Mentionne une prochaine rencontre avec le CIUSS en suivi de la demande de non-imposition pour le retour au travail des personnes retraitées;

OLIVIER DUFOUR

- Informe qu'il a assisté à une deuxième rencontre du comité d'harmonisation;
- Invite les citoyens à assister à l'activité au Massif les 20-21 et 22 février prochain, soit le Red Bull Ice et rappelle que la municipalité est partenaire;
- Informe à l'effet que si un citoyen ou un organisme quelconque a une idée d'activité, de ne pas hésiter et prendre un rendez-vous avec Maxime Lapointe, technicien en loisir, culture & patrimoine, afin qu'il puisse les aider dans leur cheminement;

GÉRALD MALTAIS

- Suivant la réception de la liste des questions de l'Association des contribuables de Petite-Rivière-Saint-François, voici les réponses données :

ASSAINISSEMENT RÈG. 546

Q1) À la présentation du Budget 2020, un montant de 78,00 \$ est indiqué comme tarification pour une propriété résidentielle. Le règlement 546 prévoit également une imposition de 25 % des dépenses relativement aux intérêts et remboursement de capital annuels de l'emprunt sur l'ensemble des immeubles imposables de la municipalité sur la base de l'évaluation foncière.

i) À combien se chiffre le montant qui constitue ce 25 % en 2020?

44 495 \$ (remboursement capital et intérêt)

ii) Le montant indiqué ci-haut se traduit à quel taux par 100 \$ d'évaluation qui est incorporé dans le taux de taxes des diverses catégories d'immeubles?

1 Cent du 100 \$ d'évaluation

Je porte à votre attention que le 25 % est appliqué à l'ensemble des contribuables.

Puisqu'il s'agit d'un service public essentiel, la somme est répartie équitablement, ce qui inclut les citoyens et les commerces.

PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

TRAVAUX PUBLICS

Q2) Des investissements de 265 300 \$ sont projetés au cours des 3 prochaines années pour le parc entrepreneurial dont un montant de 252 100 \$ en 2022.

i) Pouvez-vous nous donner des détails plus précis sur ce que la municipalité projette de faire comme travaux?

Un montant de 19 200 \$ est au budget 2020, payé à même le fonds général, pour l'installation de conteneurs afin d'y entreposer plusieurs équipements relatifs aux travaux publics.

Plus précisément, ce projet permettra l'achat et la construction d'un dôme pouvant abriter du sel et du sable de déglacage.

Ainsi, la municipalité minimisera les coûts de transport de ces matériaux. Le sable se trouve déjà en grande partie au Parc entrepreneurial.

Pour ce qui est du sel de déglacage, il doit obligatoirement être sur une dalle de béton, à l'abri pour éviter de contaminer l'environnement. Les travaux pour l'installation de la dalle de béton sont prévus en 2022.

Q3) En infrastructure routière (construction), des travaux de 159 256 \$ sont projetés en 2020 financés par un règlement d'emprunt d'un même montant.

i) Pouvez-vous nous fournir des détails plus précis sur les travaux projetés (par ex. : sur quel chemin, distance du chemin, etc...)?
Le règlement d'emprunt existe déjà, soit le numéro 561 (règlement parapluie)

Quant au projet d'infrastructure routière, la municipalité est présentement en discussion afin de trouver la meilleure solution pour tous les citoyens. Nous vous communiquerons les détails dès qu'une entente aura été entérinée.

ii) Est-ce que ce règlement d'emprunt sera remboursé à même une taxe de secteur ou du fonds général? Oui

AQUEDUC, ÉGOUT, ASSAINISSEMENT

Q4) Des investissements de 58 819 \$ sont projetés pour des compteurs d'eau, une étude hydrologique, une pompe EON et pour la toiture de bâtiments municipaux. D'après le tableau de la présentation Budget 2020, la participation (financement) provient du Fonds général.

Effectivement, le tout sera payé par le fonds général et à même le montant de 58 819\$ disponible.

Par ailleurs, une somme de 22 500 \$ provient d'une subvention reliée à l'étude hydrologique (protection des sources d'eau potable)

i) Pourquoi ces investissements ne sont-ils pas financés à partir des taxes applicables aux propriétés desservies par les égouts et l'aqueduc?

En vertu des articles 958 à 960 du code, un conseil municipal peut affecter au fonds général une dépense en lien avec des travaux de ce type.

LOISIRS, PATRIMOINE & CULTURE

Q5) Des investissements totalisant de 323 038 \$ sont projetés au cours des 3 prochaines années pour « parc et sentiers » dont la majeure partie du coût total sera financée par un règlement d'emprunt.

91 800 \$ budget 2020 (dernier paiement pour l'acquisition du Parc vert + cotisation à Sentier de la Capitale pour la poursuite des sentiers naturels)

231 238 \$ Bâtiment de service au Parc des Riverains

Un montant est aussi projeté pour « jeux carrefour plein air » de 31 500 \$.

i) Pouvez-vous nous fournir des détails plus précis quant aux travaux projetés (par ex. : endroits des travaux, description des travaux, etc...)?

Le jeu sera installé sur le site déjà prévu à cette fin au Carrefour Plein Air situé près de l'édifice municipal.